



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

N'Djamena, le 15/3/22

Excellente nouvelle pour la biodiversité africaine : la création du Parc National de Zah Soo au Tchad !

La loi portant création du Parc National de Zah Soo a été signée par le Président de la République du Tchad le 15 mars 2022.

Un îlot de biodiversité au Tchad

Le Parc National de Zah Soo, 4^e Parc National du Tchad, d'une superficie de 815 km², est le fruit de la conservation de la zone cœur encore intacte de la Réserve de Faune de Binder-Léré. Située au sud-ouest du Tchad, dans un gradient d'écosystèmes uniques de milieux soudano-sahéliens, cette mosaïque de savanes, de forêts galeries, de rivières et de zones humides du Mayo Kebbi fait de cette aire protégée l'une des plus diversifiées du pays. Le Parc accueille de nombreuses espèces emblématiques dont notamment la 3^e population d'éléphants de savane du Tchad, la girafe Kordofan, le léopard, le buffle, l'hippopotame rouan et de nombreuses autres espèces, dont la seule population de lamantins du pays. Au sein du parc, les Chutes Zah Soo, présentant une dénivellation de 45 m, sont les plus spectaculaires cascades du Tchad. Cette barrière naturelle, infranchissable pour les espèces de poissons du bassin du Niger vers le bassin Tchadien, a donné naissance à une grande diversité ichthyologique.

Les défis à relever

Autrefois peuplé d'une faune abondante, ce territoire de nature, qui est classé en Réserve de Faune depuis 1974, a vu ses populations diminuer drastiquement, et des espèces telles que le lion et le rhinocéros noir disparaître sous la forte pression de braconnage. Une partie de la réserve, sans gestion ni surveillance effective, a aussi été dégradée par l'agriculture et les villages. Face à cette situation, le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable du Tchad, l'ONG Noé et les acteurs locaux dont les populations locales, ont décidé de renforcer le statut de protection du cœur de la Réserve de Faune de Binder-Léré en Parc National, dans un projet de territoire partenarial

« La création de ce nouveau Parc National pour le Tchad, et sa protection effective, sont un formidable message d'espoir pour la sauvegarde du patrimoine naturel du Tchad, les communautés locales riveraines qui vont bénéficier de ce projet de territoire, et les générations futures. » Arnaud Greth, Président de Noé

Une collaboration historique au bénéfice de la biodiversité

Le 26 juillet 2021, un accord de partenariat a été signé entre le Ministre de l'Environnement-du Tchad, Mahamat Ahmat Lazina, et le Président de Noé, Arnaud Greth, pour confier à Noé la gestion du Parc National de Zah Soo pour une durée de 15 ans. Cette collaboration unique permettra de relever les défis de gestion qui consistent à aménager l'aire protégée, soutenir le développement des communautés locales en périphérie du parc, sauvegarder les espèces menacées à travers une meilleure protection, et développer à terme son attractivité touristique.

Un travail rendu possible grâce au soutien de l'Agence Française de Développement

La création du Parc National de Zah Soo a été possible grâce au soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) qui, avec l'Union Européenne, sont les principaux partenaires financiers de Noé pour assurer sa viabilité à long terme.

« Des projets générateurs de revenus et respectueux de la nature seront développés avec et au profit des communautés villageoises vivant en périphérie du Parc National, qui bénéficieront aussi de la création d'emplois locaux. », Edouard Boulanodji, Directeur Pays Tchad, Parcs de Noé

Parcs de Noé

Parcs de Noé, le programme de gestion déléguée d'aires protégées de l'ONG française Noé, en gère actuellement 3 : au Niger la Réserve Naturelle de Termit et Tin-Toumma, au Congo le Parc National de Conkouati-Douli, et au Tchad le Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (dont le Parc National de Zah Soo).

ÉLÉMENTS CLÉS DU COMPLEXE D'AIRES PROTÉGÉES DE BINDER LÉRÉ, TCHAD

<i>Mandat Parcs de Noé</i>	<ul style="list-style-type: none">• 1974 : Création de la Réserve de Faune de Binder-Léré• 2005 : Désignation de la réserve comme zone humide internationale (Ramsar)• 2019 : Signature d'un pré-accord pour la préparation de la gestion de la Réserve et la conversion du cœur de la réserve en Parc National• 2021 : Signature d'un accord de partenariat le 26 juillet pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré pour une période de 15 ans• 18 mars 2022 : Création du Parc National de Zah Soo (Catégorie II UICN)
<i>Superficie</i>	1 715 km ² pour le CAPBL dont 815 km ² pour le PNZS
<i>Attributs spécifiques</i>	<ul style="list-style-type: none">• Catégorie IV UICN + Catégorie II UICN pour le Parc National• Site Ramsar• Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)
<i>Biomes</i>	<ul style="list-style-type: none">• Savane soudanaise de l'Est avec gradient des écosystèmes soudano-sahéliens• Complexe hydrographique du Mayo Kebbi
<i>Espèces fauniques clés en danger</i>	<ul style="list-style-type: none">• En danger critique d'extinction : Girafe Kordofan• En danger : Eléphant de savane• Vulnérable : Gazelle à front roux, Hippopotame, Lamantin d'Afrique, Panthère

Contact : Valentine Caffè
Chargée de communication
vcaff@noe.org
Tél. : +33 (0)6 89 08 05 03
www.parcddenoe.org